



Petit-Couronne, le 20 Février 2025

ORDRE DU JOUR  
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

- A) Nomination du Secrétaire de séance
- B) Appel nominal des Conseillers et des pouvoirs reçus par le Secrétaire
- C) L'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 Février 2025 sera effectuée lors du Conseil Municipal du 26 Juin 2025

I - BUDGET - FINANCES - FISCALITE - INTERCOMMUNALITE - EMPRUNTS

- 1. Reprise anticipée des résultats de l'année 2024
- 2. Budget Principal - Budget Primitif 2025
- 3. Budget Ville - Subvention 2025 au CCAS de Petit-Couronne
- 4. Cession d'un véhicule Renault Master immatriculé EM-384-HK
- 5. Convention de partenariat tripartite Ville/CCAS/EBE La Marcotte pour la mise en place d'un transport solidaire
- 6. Vote des taux d'imposition communaux 2025
- 7. Garantie d'emprunt à la SA 3F NORMANVIE pour acquisition en VEFA de 46 logements opération « Aristide Briand »
- 8. Tarifs Foire à tout 2025

II - ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES

- 9. Plan De Formation (PDF) 2025
- 10. Signature d'une convention pour la mise à disposition par le Centre de Gestion 76 d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection en santé et sécurité au travail (ACFI)
- 11. Création de 25 emplois non permanents d'Adjoints Techniques et d'Adjoints Administratifs à temps complet liés à un accroissement saisonnier d'activité sur la période estivale du 7 Juillet au 30 Août 2025

III - CADRE DE VIE/DEVELOPPEMENT DURABLE/RISQUES MAJEURS

- 12. Rétrocession de 3 parcelles à la Métropole Rouen Normandie - Rue S. Allende
- 13. Mise en place d'un service de prêt de broyeurs à destination des habitants de la ville
- 14. Signature d'une convention avec le vétérinaire « MONVETO CLEMENCEAU » de Grand-Couronne ainsi que l'Association « Chats & Compagnie » pour la gestion des chats errants sans propriétaires sur la commune
- 15. Régularisation du transfert définitif des voiries et espaces publics non-cadastrés vers la Métropole Rouen Normandie
- 16. Rétablissement de l'éclairage public

IV - EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- 17. Document Unique - Règlement intérieur des activités périscolaires, extrascolaires, restauration scolaire et aide aux devoirs

V - INFORMATION

- Délégation de missions complémentaires au Maire.



Le Maire,  
Joël BIGOT